

Monsieur,

Si je suis élu le 18 juin prochain, je m'opposerai à toute privatisation des radars et contrôles routier, ces contrôles devant être faits par des agents de la force publique. Toutefois je suis favorable à un renforcement des contrôles de terrain en matière d'alcool et de drogues, ou de comportements dangereux par des agents de la force publique qui ne se focaliseraient plus sur la seule vitesse.

Je m'opposerai aussi à la baisse de la limitation de vitesse, ainsi qu'aux mesures qui nuiraient à l'entretien des routes, dont les dotations restreintes aux collectivités locales qui n'ont souvent plus les moyens d'entretenir notre réseau.

En revanche je considère que des mesures de soutien d'état à l'innovation ne sont pas nécessaires, les innovations précédentes qui ont largement contribué à l'amélioration de la sécurité ayant été possibles sans de telles interventions et donc sans coût pour le contribuable.

Toutefois la législation devra évoluer avec l'arrivée de la conduite autonome, encore que sur ce point je ne puis pas me prononcer si cela est une bonne ou mauvaise chose : comme conducteur (et ayant quelques notions d'informatique) je reste méfiant envers la capacité d'une machine aussi sophistiquée soit elle de réagir correctement à toutes les situations rencontrées sur la route. Il s'agit plus d'un confort que d'une sécurité.

je reste disponible pour répondre à d'autres questions,

bien cordialement

Sébastien Rousset,

candidat dans la 4e circonscription de Côte d'Or.